

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 18 novembre 2013, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Discours du Maire
3. Cas particuliers
4. Nettoyage des planchers Centre Communautaire
5. Souper de Noël des employés
6. Forum entrepreneurial : 27 novembre 2013
7. Avis de motion modification règlement 2007-007 concernant le contrôle des chiens sur le territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
8. Entente UTA (U.Q.T.R.) – municipalité
9. Changement signatures pour schéma couverture de risques (résolution 2013-10-244)
10. Félicitations nouveaux élus MRC Maskinongé
11. OBVLRY : Demande
12. Travaux avenue Principale

13. Fête de Noël : autorisation dépenses
14. Affaires nouvelles
15. Période de questions
16. Période de suggestions
17. Clôture de la séance

RÉS. 2013-11-293 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour sans aucune modification.

Adoptée

DISCOURS DU MAIRE

Le 18 novembre 2013

Caxtoniens et Caxtoniennes, bonjour,
 À titre de nouveau maire de la municipalité et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal, je dois vous entretenir de nos finances sous différents aspects qui nous sont prescrits par la loi.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2012

Les états financiers, tels que présentés par la firme de comptable Deschesnes, Mailhot, CA, représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité et de sa situation financière au 31 décembre 2012, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, démontrent donc les résultats suivants :

A) REVENUS		B) CHARGES	
<i>a) Fonctionnement</i>		Administration générale	355 249.00 \$
Taxes	1 709 135.00 \$	Sécurité publique	290 361.00 \$
Paiement tenant en lieu de taxes	9 247.00 \$	Transport	621 473.00 \$
Transferts	345 548.00 \$	Hygiène du milieu	500 238.00 \$
Services rendus	238 942.00 \$	Santé et Bien être	7 263.00 \$
Imposition de droits	119 851.00 \$	Aménagement, urbanisme, développement	266 146.00 \$
Amendes et pénalités	14 776.00 \$	Loisirs et culture	269 749.00 \$
Intérêts et autres	17 655.00 \$	Frais de financement	131 777.00 \$
TOTAL:	2 455 154.00 \$	TOTAL DES DÉPENSES:	2 442 256.00 \$
<i>b) Investissements</i>		Résultat de l'exercice	460 281.00 \$
Taxes	15 617.00 \$	Moins revenus d'investissement	(447 383.00) \$
Transferts	431 766.00 \$	Avant conciliation	12 898.00 \$
TOTAL	447 383.00 \$		
TOTAL DES REVENUS:	2 902 537.00 \$		

C) CONCILIATION À DES FINS FISCALES DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>a) Immobilisation</i>		<i>c) Affectations</i>	
Amortissement	409 236.00 \$	Surplus accumulé	(27 402.00)\$
<i>b) Financement</i>		Autres éléments de conciliation	5 416.00 \$
Remboursement dette long terme	(171 566.00)\$	Résultat de l'année 2012	228 582.00 \$
		<i>d) Surplus accumulé non affecté</i>	274 445.00 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'EXERCICES 2013

Pour le présent exercice, puisqu'il reste un peu plus d'un mois d'opération, il nous est difficile à ce moment d'apporter des chiffres exacts; cependant, à la lueur des estimations des revenus et dépenses anticipées au 31 décembre 2013, nous devrions terminer l'année financière avec un équilibre budgétaire.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

La rémunération des élus municipaux est régie par un règlement adopté en vertu de la « Loi sur le traitement des élus municipaux ». En vertu de l'article 11 de la loi, « le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal ». À cet égard, voici le détail de cette rémunération et de l'allocation de dépenses versées aux membres du conseil de l'année 2013 :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Maire	8 447.52\$	4 223.64\$	12671.16\$
Conseiller	2 816.16\$	1 407.72\$	4223.88\$

PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2013

- Achat d'un camion Ford F-150 pour la voirie;
- Égout pluvial sur l'Avenue de la rivière/Avenue Langlois;
- Égout pluvial sur l'Avenue Saint-Louis/5^e rang;
- Installation de glissières de sécurité Chemin des Loisirs;
- Achat d'un logiciel de cartes pour l'urbanisme;
- Amélioration du sentier botanique;
- Peinture extérieure du Garage de la Culture;
- Purge rue Saint-Louis;
- Caractérisation des sites d'érosion autour du Lac Garand, du Lac du Barrage et du Lac Long.

PROJETS DE LA PROCHAINE ANNÉE : 2014

Au cours de la prochaine année, les membres du conseil municipal mettront en place les ressources nécessaires en vue de réaliser les objectifs suivants :

- Préparation des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité qui aura lieu en 2015;
- Investir pour la protection des lacs et des cours d'eau;
- Amélioration du réseau d'aqueduc;
- Amélioration de l'égoût pluvial sur l'Avenue Principale en face de la rue Joseph-Garand;

- Amélioration des glissières de sécurité sur l'Avenue Principale;
- Amélioration de la sortie à la caserne d'incendie;
- Instauration de bacs bruns pour le compostage.

OCTROI DE CONTRATS

Les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Tout organisme municipal doit publier et tenir à jour, sur internet, une liste des contrats qu'il conclut à compter du 1er avril 2011 et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Chacune des organisations devra avoir placé sur son site Internet, ou à défaut d'un tel site, sur un autre site tel que précisé dans la loi, un hyperlien menant à la liste des contrats publiée dans le SEAO ». (<http://www.st-elie-de-caxton.com/>; aller dans l'onglet «Appel d'offres sur SEAO »).

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ lorsque l'ensemble de ces contrats avec un même contractant comporte une dépense totale dépassant 25 000\$ depuis le dernier discours du maire (novembre 2012)

Coopérative Collecte Pro	95 366.81\$
Crochetière, Pétrin SENCLR en fidéicommiss	57 487.50\$
Financière Banque Nationale	35 734.33\$
Trois-Rivières Ford Lincoln	34 847.24\$
Groupe Altima inc.	40 668.00\$
Hydro Québec	74 963.87\$
Julien Bellerive et fils	33 068.57\$
Maskimo Construction inc	296 820.36\$
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	143 294.00\$
MRC de Maskinongé	283 463.08\$
Production Maskishow enr.	25 064.56\$
Renoflex	65 821.77\$
Revenu Québec	130 820.37\$
Revenu Canada	50 937.44\$
Énergies Sonic R.N.S.E.C.	25 378.82\$
GRAND TOTAL :	1 393 736.72\$

CONCLUSION

La préparation du budget 2014 est présentement en cours. L'année 2014 sera une année d'ouverture et d'analyse de dossiers. Soyez donc assurés de la bonne volonté et du travail consciencieux qui seront déployés par les membres de votre conseil municipal afin de respecter la capacité de payer de chaque citoyen dans la réalisation de projets.

Le programme triennal d'immobilisations pour les trois prochaines années sera déposé lors du dépôt des prévisions budgétaires 2014 (Budget).

Un MERCI tout spécial à toutes les personnes bénévoles, employés municipaux, nouveaux membres du conseil municipal et tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, à rendre notre municipalité plus attrayante et intéressante auprès de la population.

Enfin, je vous invite en grand nombre à participer à la séance extraordinaire du conseil municipal pour l'adoption des prévisions budgétaires 2014, le 18 décembre à 19h30.

J'aimerais terminer en vous souhaitant tous mes meilleurs vœux pour l'année 2014,

Votre maire,

Réjean Audet

RÉS. 2013-11-294 DISCOURS DU MAIRE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du Discours du maire.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Vingt-trois personnes assistent à la séance. Une personne suggère que la période de questions soit au début, peut-être qu'il y aurait plus de gens aux séances du conseil.

RÉS. 2013-11-295 DÉCAPAGE ET CIRAGE PLANCHER CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Service Lavage Pierco Enr. pour le décapage et le cirage du plancher du Centre Communautaire au coût de 474.07 \$ taxes incluses.

Adoptée

RÉS. 2013-11-296 SOUPER DE NOËL DES EMPLOYÉS

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu que le conseil municipal autorise le souper de Noël des employés à l'Auberge Le Baluchon avec le même budget que l'année dernière.

Ont voté en faveur : madame Rita Deschênes, madame Charline Plante, monsieur Robert Morais, monsieur Louis Frappier et madame Heidi Bellerive.

A voté contre : Monsieur Sébastien Houle

Adoptée majoritairement

RÉS. 2013-11-297 FORUM ENTREPRENEURIAL

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la participation de Sébastien Houle, Rita Deschênes, Robert Morais et Heidi Bellerive, au 1^{er} Forum entrepreneurial de la MRC de Maskinongé le 28 novembre 2013 au coût de 20.00 \$ chacun.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Madame Heidi Bellerive donne un avis de motion pour le règlement 2007-007 concernant le contrôle des chiens sur le territoire de la municipalité.

RÉS. 2013-11-298 SIGNATURE ENTENTE UTA

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire Réjean Audet à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton l'entente de service entre le comité de Gestion de l'UTA de l'UQTR et la municipalité pour la session d'hiver 2014.

Adoptée

RÉS. 2013-11-299 SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUES
CHANGEMENT DE SIGNATAIRES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le changement des signataires à la résolution 2013-10-244 concernant le Schéma de couverture de risques et autorise monsieur le maire Réjean Audet et madame la directrice générale, secrétaire-trésorière Isabelle Bournival à signer lesdits documents.

Adoptée

RÉS. 2013-11-300 FÉLICITATIONS NOUVEAUX ÉLUS
MRC MASKINONGÉ

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton félicite chaleureusement les nouveaux élus et réélus formant les conseils des municipalités de la MRC et leur souhaite bonne chance pour leur nouveau mandat.

Adoptée

RÉS. 2013-11-301 OBVRLY DEMANDE D'APPUI

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton appuie l'OBVRLY pour son projet de caractérisation des traverses de cours d'eau des sentiers de véhicules hors-route (VHR) et qu'aucun coût inhérent ne soit donné par la municipalité pour monter un projet avec la Fondation de la Faune.

Adoptée

RÉS. 2013-11-302 SOUMISSION TRAVAUX AVENUE PRINCIPALE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Construction et Pavage Maskimo au montant de 18 0000.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-11-303 FÊTE DE NOËL

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une dépense de 1 000.00 \$ pour la Fête de la Famille le 8 décembre prochain organisée par le Comité de la Famille.

Adoptée

RÉS. 2013-11-304 ACHAT LUMIÈRE DE RUE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat une nouvelle lumière de rue sur le chemin du Lac Plaisant au coût d'environ 300.00 \$ et qu'une demande soit faite à Hydro-Québec pour en faire l'installation avec les coûts associés à cette installation.

Adoptée

RÉS. 2013-11-305 NOMINATION AGENTE DE LIAISON

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que madame Francine Buisson soit nommée agente de liaison pour les cours de l'UTA et de Tai Chi.

Adoptée

RÉS. 2013-11-306 CONFÉRENCE UTA

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 100.00 \$ à madame Claudine Drolet pour la conférence UTA et la présentation du cours de la session d'hiver 2014.

La conférence aura lieu le 8 janvier prochain.

Adoptée

RÉS. 2013-11-307 GRATUITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la gratuité de la salle pour le Comité de la Famille pour les cours de l'UTA et de Tai Chi pour l'hiver 2014.

Adoptée

RÉS. 2013-11-308 CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité qu'un concours de décorations de Noël soit lancé à travers la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Le prix est un laissez-passer pour 2 personnes incluant balade et un souper animé à la Station Touristique Floribell.

Adoptée

RÉS. 2013-11-309 MODIFICATION NOMS DES PROPRIÉTAIRES VENTE
CAMION DE POMPIER

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'ajout d'un co-propiétaire, soit Frédéric Pellerin à la demande de celui dont l'offre de vente a été acceptée le 1^{er} octobre 2013, soit monsieur Réjean Audet, ceci afin de permettre d'effectuer la transaction à la Société de l'Assurance Automobile du Québec avec madame Isabelle Bournival, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Adoptée

RÉS. 2013-11-310 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H15.

Adoptée

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. Générale Sec-trésorière

Réjean Audet, maire